

Réponse à l'interpellation « sur la politique d'achat »

de la Municipalité au Conseil communal
de Chavannes-près-Renens

Le 24 septembre 2009, votre Conseil communal a accepté une interpellation sur la politique d'achat de notre commune.

A la suite du dépôt de dite interpellation, la Municipalité s'est penchée sur cette problématique fort complexe et parfois opaque qu'est la provenance des produits que nous consommons et que nous achetons.

Lorsque la commune achète du matériel de consommation courante pour l'administration et pour le personnel, elle ne se focalise pas sur les conditions de production dès lors que notre politique d'achat, ainsi que notre sensibilité, sont principalement orientées sur des commerces de proximité, soit dans la commune ou dans les environs en priorité. Elle privilégie les produits suisses, ce qui permet dans une certaine mesure de garantir des conditions de travail décentes, sans oublier toutefois que tous les ouvriers/ères travaillant en Suisse ne sont pas à l'abri d'abus.

La Municipalité a établi un inventaire non exhaustif des achats les plus représentatifs de notre commune, ainsi que des énergies acquises, ceci en toute transparence, qui se présente comme suit :

- Les habits de travail et de sécurité du Service de Voirie (Swiss made et Danemark).
- Les tonnes de sel pour les routes en hiver (Salines de Bex).
- Les brosses de la balayeuse (Alco à Chavannes) ainsi que les balais et les pinceaux.
- Les véhicules ont été achetés dans les garages de la commune en tenant compte de la clause des besoins et des critères écologiques et de proximité (diesel Euro 4 avec filtre à particules pour le dernier achat).
- Les véhicules spéciaux, soit balayeuse, tracteur-tondeuse et multi bennes Bucher ont été choisis sur préavis par votre Conseil communal, ils sont d'origine suisse.
- Tous les produits pour l'entretien de nos espaces verts, y compris le cimetière, répondent à la législation de la protection de l'environnement et nos employés respectent scrupuleusement les dosages prescrits (Landi).
- Tous les produits de nettoyage répondent aux normes environnementales et toujours choisis avec le label Bio dégradable ou le plus faible taux de toxicité possible (CleanPlanet - entreprise suisse).
- La totalité du papier utilisé dans notre administration pour les imprimantes et les photocopieurs porte le label *Point Vert – FSC – Iso 9706 – Made in EU et est entièrement fabriquée avec des produits recyclés.
- Les bâtiments de la commune, soit l'Hôtel de Ville, la Chavannette, les collèges de la Plaine et de la Concorde, le local du feu et le local de la Voirie, les vestiaires des terrains de sports de la Plaine ainsi que la piscine, avec l'abri de la Pci, sont chauffés au gaz : le collège de La Planta ainsi que la Tournelette sont, quant à eux, chauffés au mazout.
- La commune a adhéré depuis bien quelques années au principe d'acheter de l'électricité *Aqualis (dite bleue, de production hydraulique).

Avec le lancement de la campagne de l'OSEO «Non à l'exploitation grâce à nos impôts!», qui demande aux collectivités publiques de veiller à ce que les biens qu'elles achètent soient produits dans des conditions de travail correctes et des salaires décentes, facteurs essentiels pour lutter contre la pauvreté, votre Municipalité est consciente qu'elle peut y jouer un rôle. Elle fait effectivement partie des clients qui, en utilisant des labels et en exigeant une production propre, peuvent influencer les conditions de production.

Pour notre commune, la possibilité de grouper des achats avec les communes de notre district, pour autant que la volonté de nos voisins existe, permettrait probablement une politique d'achat encore plus axée sur des normes écologiques et sociales. M. André Gorgerat, Syndic, se propose donc de porter cette question à l'ordre du jour d'un prochain BI, bien que celle-ci, déjà abordée par dit organisme dans une séance antérieure, n'ait pas abouti.

Aux questions expressément posées dans dite interpellation, notre Autorité peut répondre comme suit :

- Les différents services de la commune respectent-ils systématiquement des standards en matière d'écologie et en matière sociale lors de leurs achats ?
Oui.
Si oui, lesquels ?
Dans la mesure du possible, nous achetons des matériaux élaborés en Suisse, voire vendus par des entreprises si possible régionales (voir inventaire ci-dessus).
- Les services communaux sont-ils sensibilisés aux possibilités d'achats répondant aux critères du développement durable ?
Oui. Des projets de chauffages à distance, de panneaux solaires, etc., sont inclus dans les plans de rénovation en cours d'élaboration et sont représentatifs de l'éthique de la Municipalité.
- La commune règle-t-elle contractuellement le respect des dispositions des conventions de l'OIT avec les entreprises qui la fournissent ?
Pour l'heure, non.
Si non, est-elle prête à le faire ? *non*
- La Municipalité a-t-elle été sensibilisée à la possibilité de participer à des réseaux de collectivités publiques pour garantir des achats équitables ?
Cette possibilité est intimement liée à la volonté des communes voisines également, d'où la proposition susmentionnée de porter cette question à l'ordre du jour d'un prochain BI.

Par ces réponses, nous espérons avoir répondu à l'interpellation déposée et nous proposons de la classer.

La Municipalité

Chavannes-près-Renens, le 5 mars 2010